



Définition du lanceur d'alerte

Pourquoi un lanceur d'alerte ?

La loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique, appelée également loi « Sapin 2 », a créé un régime pour la protection des lanceurs d'alerte.

Ce dispositif est obligatoire dans les entreprises de plus de 50 salariés.

Qui peut avoir la qualité de lanceur d'alerte ?

Le lanceur d'alerte est une personne physique signalant ou révélant une atteinte grave à l'intérêt général. (Article 6 de la loi du 9 décembre 2016)

Sont donc exclues les personnes morales (exemple : association, syndicat, entreprise) ...

Qu'est-ce qu'une alerte ?

Une alerte est le fait de signaler un évènement tel que les crimes (vol aggravé, viol, faux en écriture publique...) et délits (corruption, prise illégale d'intérêts, trafic d'influence, usage illégal de fonds publics, harcèlement moral ou sexuel, discrimination...), la violation grave et manifeste d'un traité, d'une loi ou d'un règlement.

Questions Réponses

Comment puis-je être sûr que mon anonymat est respecté ?

En cas de divulgation des identités (lanceur ou personnes incriminées) ou des informations recueillies par les procédures de signalement, la personne fautive s'expose à une peine de deux ans de prison et 30 000 euros d'amende. (Article 9 de la loi).

Que se passe-t-il si je n'alerte pas en interne hormis d'un danger grave et imminent ?

Si l'alerte n'est pas émise dans le respect de la loi, le statut de lanceur d'alerte n'est pas reconnu et les garanties liées à ce dernier ne s'appliquent pas

Que se passe-t-il si je dépose une fausse alerte ?

En cas de dénonciation calomnieuse ou de fausse déclaration, la loi prévoit une peine de 5 ans de prison et 45 000 euros d'amende pour faux signalement.



Comprendre le fonctionnement

Lanceur d'alerte

« Une **personne physique** qui révèle ou signale, de **manière désintéressée et de bonne foi**, un crime ou un délit, une violation grave et manifeste [...] de la loi ou du règlement, ou une menace ou un préjudice grave pour l'intérêt général, **dont elle a eu personnellement connaissance** ».

Corruption, vol, discrimination, violation des droits à la concurrence, pollution...



Ces faits ne sont pas acceptables !



Le statut de lanceur d'alerte



La procédure à respecter



Que devient mon alerte une fois émise ?

■ Des garanties ...

💧 Confidentialité de la procédure

Il est garanti une stricte confidentialité de **l'identité du lanceur d'alerte** à l'origine du signalement, **des personnes visées** par celui-ci et **des informations recueillies** par l'ensemble des destinataires du signalement.

💧 Nullité des représailles

Le fait d'avoir déposé une alerte n'a pas d'incidence sur le recrutement, la rémunération, la formation et l'évaluation du lanceur d'alerte.

💧 Irresponsabilité Pénale

Le secret professionnel ne s'applique pas dès lors que l'émetteur d'alerte respecte la procédure et répond aux critères de définition du lanceur d'alerte (Article 122-9 du Code Pénal)

■ ... soumises à conditions :

💧 4 conditions doivent être observées :

L'auteur du signalement doit avoir eu une **connaissance personnelle** des faits, **agir de manière désintéressée** et de **bonne foi** mais aussi **respecter la procédure** de signalement.

■ Un outil

Afin de garantir le traitement des alertes l'entreprise s'est dotée d'un outil accessible à partir du lien suivant :

<https://prosperitefermiere-ingredia.integrityline.org>

Ce dernier vous guide pas à pas dans votre démarche et garantit une stricte confidentialité des échanges.

■ Les étapes :

- 🔥 Sélectionner la catégorie à laquelle se rattache l'alerte émise
- 🔥 Identifier le lanceur avec possibilité de rester anonyme
- 🔥 Compléter son alerte en répondant aux différentes questions
- 🔥 Ajouter des éléments complémentaires
- 🔥 Récapitulatif de la saisie
- 🔥 Choix d'un mot de passe
- 🔥 Validation
- 🔥 Envoi de mail automatique de la plateforme confirmant l'enregistrement de l'alerte et informant les référents du dépôt

Le référent reçoit une notification à la suite du dépôt d'une alerte.

Il traite le signalement dans un délai raisonnable, faute de quoi l'auteur de l'alerte peut transmettre les éléments à l'autorité compétente (juge, procureur, ARS, inspection du travail)

En l'absence de traitement dans un délai de 3 mois, la communication des éléments peut être rendue publique (Médias, associations, syndicats)

On peut donc identifier 3 paliers :

- 💧 Palier 1 : Alerter en interne
- 💧 Palier 2 : Alerter l'autorité compétente
- 💧 Palier 3 : Alerter publiquement

En cas de danger grave et imminent, il est possible de passer directement aux paliers 2 ou 3

💧 Référent dans l'entreprise

Evelyne BROISIN, Directrice Générale
Courriel : e.broisin@ingredia.com